



MENUISERIE
Parnois

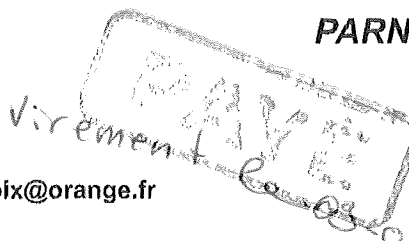
DES SOLUTIONS BOIS DEPUIS 1912

Tel : 0555621889 - Portable : 0668958627 - Mail : ets.parnois@orange.fr

PARNOIX PHILIPPE

Lieu-dit La Cartelade

23220 Linard-Malval



N° de contrat d'assurance décennale : 249414724033 Groupama

RGE 3511 : Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire.

RGE 8621 : Efficacité énergétique - "les pros de la performance énergétique"

Facture n° F-250283 du 23/12/2025

Devis n° D-250909 du 21/11/2025

Date de prestation : 19/12/2025

Mme FOURNIER Florence

A l'attention de Mme FOURNIER Florence

8 Place de la Fontaine

Chantier : FOURNIER vitrage - Mortroux

7 La Ribiere

23220 Mortroux

46400 Autoire

Travaux : Remplacement d'un vitrage simple clair (visite du 20/11/2025)

N°	Désignation	U	Qté	Prix unit.	Montant H.T
1	Fourniture et pose d'un vitrage clair 4 mm d'épaisseur en remplacement du vitrage existant cassé : Dépose des joints mastic et du vitrage cassé Nettoyage des feuillures à verre Découpe et pose d'un vitrage clair de 4 mm d'épaisseur Mise en place de joints périphériques en mastic de vitrier				265,30
1.1	Ensemble fourniture et pose d'un vitrage simple clair de 4 mm d'épaisseur en remplacement du vitrage existant cassé :	U	1	265,30	265,30

Facture (EUR)

Total HT	265,30
TVA	26,53
Total TTC	291,83
Net à payer	291,83

% TVA	Base	Total TVA
10,00	265,30	26,53

Le taux de TVA mentionné est le taux actuellement en vigueur. A ce taux, se substituera automatiquement le nouveau taux applicable dès son entrée en vigueur. Le montant TTC sera majoré pour tenir compte du nouveau taux de TVA.

L'estimation du traitement des déchets, si besoin, est intégré systématiquement dans chaque poste de ce devis par un taux interne à l'entreprise.

Mode de règlement : Chèque

Conditions de règlement :

Conformément à la loi N°921 442 du 31/12/92, toute somme non payée à l'échéance légale prévue donne lieu, sans mise en demeure préalable, au paiement d'intérêts de pénalités de retard au taux de 3 fois le taux d'intérêt légal (ou taux choisi si supérieur) (LME à effet au 01/01/2009). Tout paiement en retard entraînera une indemnité forfaitaire de 40 € (décret n° 2012-1115 du 2/10/2012, Art D 441-5 c. com LME à effet au 01/01/2013)